

Quelles sont les intentions de l'OFEV pour la conservation des espèces?

Atelier sur le Concept pour la conservation des espèces en Suisse, 30.3.2011, Bern

Sarah Pearson Perret

Cheffe de la Section Espèces, milieux naturels, réseaux écologiques, OFEV



Thèmes

Introduction

Etat de la diversité des espèces en Suisse

Bases légales, obligations internationales

Concept pour la conservation des espèces en Suisse – Objectifs et principes de base

Calendrier

Conclusion





Conservation des espèces en Suisse: Pourquoi un tel concept?

- 36% des espèces Suisse sont en danger
- La diversité des espèces doit être préservée
- La conservation des espèces est coûteuse
- Nécessité de clarifier les objectifs, les stratégies, les mesures et les ressources.



L'état de la diversité des espèces

- Environ 40 000 espèces sont connues en Suisse
 - 10'309 espèces ont un état de danger déterminé
 - 3'717 de ces espèces sont sur la Liste Rouge
- | | |
|----------------------------------------------------|-----|
| Flora (inclus les champignons supérieurs, lichens) | 34% |
| Faune | 41% |

Raisons de menace

- 52% Rapide diminution des populations
- 48% Populations ou répartition très limitées





Base juridique nationale

Lois

- **Constitution fédérale Art. 78 Abs. 4**
«Elle [la Confédération] légifère sur la protection de la faune et de la flore et sur le maintien de leur milieu naturel dans sa diversité. Elle protège les espèces menacées d'extinction».
- **LPN Art. 18 Protection d'espèces animales et végétales**
¹ *«La disparition d'espèces animales et végétales indigènes doit être prévenue par le maintien d'un espace vital suffisamment étendu (biotopes), ainsi que par d'autres mesures appropriées.... «*
- **Loi fédérale sur la chasse**
Protection des mammifères et oiseaux indigènes



Base juridique nationale

Ordonnances

- **OPN Art. 14 Protection des biotopes**
Protection indirecte des espèces à travers la protection des biotopes
- **Inventaire avec objectifs de protection des espèces**
Sites de reproduction des amphibiens d'importance nationale
- **OPN Art. 20 Protection des espèces**
Espèces protégées (Annexe 2 et 3)
- **Certaines espèces des Listes Rouges**
Statut de protection supplémentaires





Base juridique nationale

Stratégies et instruments pour la mise en oeuvre

- Stratégie Biodiversité Suisse 2011:
 - Surfaces protégées suffisantes
 - Mis en réseaux
 - Programme de conservation des espèces
- Programme RPT Objectif 3: Espèces
- Concepts loup, lynx, ours brun
- Plans d'action pour différentes espèces



Engagements internationaux

Convention de la diversité biologique (CDB)	→	La conservation de la diversité biologique
Convention de Berne et Réseau Emerald	→	Conservation des espèces et des habitats menacés en Europe
Convention sur la conservation des espèces migratrices d'animaux sauvages (CMS)	→	Conservation de certaines espèces migratrices

CDB:

Objectif Aichi 12: D'ici à 2020, l'extinction d'espèces menacées connues est évitée et leur état de conservation, en particulier de celles qui tombent le plus en déclin, est amélioré et maintenu.





Concept Conservation des espèces en Suisse

Contenu du concept

- Objectifs pour la diversité des espèces
- Priorités pour la conservation des espèces
- Stratégies et principes pour la conservation des espèces
- „Programme d'action national“ pour la conservation des espèces
- Acteurs, instruments, ressources
- Recherche, éducation, conseil, relations publiques



Concept Conservation des espèces en Suisse

Objectifs pour la diversité des espèces

- Surfaces d'habitat suffisantes pour la diversité naturelle et culturelle des espèces
- Tailles de populations suffisantes
- Diversité génétique préservée
- Mesures de soutien spécifiques pour les espèces prioritaires au niveau national
- En 2020 les espèces prioritaires au niveau national sont préservées (Aichi 12)





Concept Conservation des espèces en Suisse

Priorités pour la conservation des espèces

➤ Stefan Eggenberg



Concept Conservation des espèces en Suisse

Stratégies pour la conservation des espèces

- Reto Spaar, Stefan Eggenberg
- Conservation des biotopes/objectifs sectoriels environnementaux
- Zones protégées au service de la conservations des espèces
- Programmes d'action pour des groupes d'espèces
- Plans d'action pour des espèces spécifiques
- Conservation des espèces utilisant plusieurs habitats





Concept Conservation des espèces en Suisse

Principes pour la conservation des espèces

p.ex.

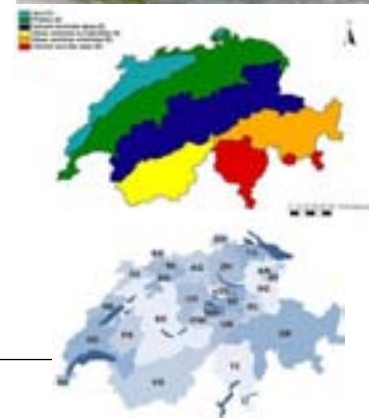
- Mise en réseau des populations
- Principe in-situ
- Principes de réintroduction et déplacement
- Gestion des espèces envahissantes
- L'adaptation au réchauffement climatique
- Gestion des conflits d'objectifs



Concept Conservation des espèces en Suisse

„ Programme d'action national“

- Mise en œuvre dans les milieux naturels / les politiques sectorielles
- Régionalisation des objectifs et des mesures
- Coordination avec la stratégie des aires protégées, «l'infrastructure verte », les instruments existants
- Participation, communication, gestion des conflits





Concept Conservation des espèces en Suisse

Acteurs, instruments, ressources

- OFEV
- Services cantonaux
- Les politiques sectorielles
- Centres de données et de coordination
- ONG
- RPT
- Compensations agriculture et sylviculture, LPN
- Revitalisation des eaux à partir de 2012



Concept Conservation des espèces en Suisse

Recherche, éducation, conseil, relations publiques

- Les besoins en recherche de base et d'application
- Base de données sur les espèces et le plateforme d'information
- „Forum Suisse pour la Conservation des espèces“
- Concept de communication
- Education de spécialistes d'espèces et de partenaires de mise en oeuvre
- Relations publiques





Concept Conservation des espèces en Suisse



Calendrier (provisoire)

2011	Juin	Projet pour la consultation
	Sept	Délai pour la consultation
	Nov	Rapport final
Dès 2012		Développement des programmes régionaux Concept de communication et d'éducation Concept de recherche, de gestion des données, de monitoring
Dès 2013		Mise en oeuvre
2015		Prochain programme RPT



Conclusions

La Suisse a

- De bonnes bases
- Un bon savoir-faire
- Des niveaux de mise en œuvre appropriés
- Des programmes existants
- Des acteurs motivés
- Objectifs et pistes d'actions doivent être indiqués dans le concept conservation des espèces
- ET nous avons besoin d'un partenariat pour mettre ceci en œuvre!

